



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

**77<sup>e</sup>** séance plénière  
Mardi 25 mars 2014, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe ..... (Antigua-et-Barbuda)

La séance est ouverte à 15 heures.

## Point 120 de l'ordre du jour (suite)

### Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

#### Séance commémorative à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a tenu son débat sur le point 120 de l'ordre du jour à sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 21 octobre 2013, où elle a adopté la résolution 68/7, intitulée « Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves ». Je ferai à cet égard une déclaration.

Aujourd'hui, nous commémorons l'esprit, le courage et l'héritage des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été victimes de l'un des chapitres les plus sombres et les plus terribles de l'histoire : la traite transatlantique des esclaves. En nous réunissant cette année pour célébrer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, nous rendons hommage à la mémoire de tous ceux qui ont subi la cruauté et l'injustice de la migration forcée la plus

massive de l'histoire. Un certain nombre d'activités commémoratives seront organisées pour commémorer cette Journée, et j'invite tous les États Membres à les appuyer et à y participer.

Le thème de la célébration de cette année est « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà ». Cette année, nous reconnaissons le rôle d'un pays dont le nom est synonyme d'une quête de liberté contre l'institution de l'esclavage. La révolution haïtienne, qui a duré de 1791 à 1804, est considérée par les historiens comme la révolte d'esclaves la plus réussie et la plus prolongée qui se soit jamais produite. Menée par Toussaint Louverture, et d'autres figures telles que Jean-Jacques Dessalines et Henri Christophe, la révolution haïtienne a marqué un tournant dans l'histoire de l'Europe et des Amériques. Son point culminant a été la naissance d'un nouveau pays, la République d'Haïti, qui a célébré son deux-cent dixième anniversaire en janvier.

En septembre dernier, nous avons reconnu la lutte de la République d'Haïti contre l'esclavage en commanditant le projet de mémorial permanent, qui a été confié à M. Rodney Leon, architecte américain d'origine haïtienne. J'ai eu le plaisir de participer à cette cérémonie, au cours de laquelle a été désigné le projet lauréat, l'« Arche du Retour » de M. Leon, et de rendre hommage aux artistes talentueux originaires de 83 pays qui ont participé au concours et présenté

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

14-27508(F)



Document adapté

Merci de recycler



au total 310 projets. Le mémorial permanent est non seulement un symbole du souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, il est également un hommage vibrant à la force et au courage humains qui ont permis de briser les chaînes de l'esclavage et de faire taire l'intolérance.

Le Comité du mémorial permanent a indiqué que les phases d'élaboration et de construction du projet avaient d'ores et déjà commencé, dans l'optique de l'inauguration du mémorial au début de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je salue les généreuses contributions versées à ce jour par certains États Membres au Fonds pour le mémorial permanent. Malheureusement, le Fonds n'est pas encore doté de la somme nécessaire pour mener à bien ce projet important. Étant donné que c'est l'Assemblée qui a pris la décision d'ériger le mémorial, je demande instamment à tous les États Membres de faire de leur mieux en versant des contributions supplémentaires pour permettre que ce projet extrêmement important soit mené à bien à la date fixée.

Aujourd'hui, nous nous réunissons une nouvelle fois pour rendre hommage à cette vérité humaine universelle et puissante : partout où des peuples sont opprimés et paralysés par la discrimination, se lèvent ou se lèveront des peuples dressés face à l'oppression et contre la discrimination.

Cette année marque le vingtième anniversaire du projet « La Route de l'esclave » de l'UNESCO, lancé à Ouidah, au Bénin, en 1994. Ce projet, par bien des manières, a permis de briser le silence qui entourait l'esclavage et la traite des esclaves en éveillant notre conscience collective. Grâce au dialogue interculturel, aux activités, à la recherche et aux publications qui entrent dans le cadre de ce projet, nous avons approfondi notre connaissance et notre compréhension de la traite des esclaves et de ses conséquences dévastatrices.

Surtout, le projet a contribué à faire prendre conscience à la communauté internationale du fait que l'esclavage et la traite des esclaves constituent des crimes contre l'humanité, comme cela a été déterminé à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud, en 2001. Cette reconnaissance importante se retrouve dans la Déclaration et le Programme d'action de Durban.

À cet égard, je suis ravi de pouvoir compter parmi nous aujourd'hui M<sup>me</sup> Michaëlle Jean, ancienne Gouverneure générale du Canada, qui est actuellement Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti et membre du Comité scientifique international du projet « La route de l'esclave » de l'UNESCO (2014-2015). Elle nous fera part de ses réflexions en sa qualité de principale intervenante de cette Journée internationale de commémoration. Nous allons également assister à une performance artistique de M<sup>me</sup> Emeline Michel, chanteuse haïtienne renommée.

L'action de l'UNESCO dans ce domaine nous rappelle également que nous devons continuer d'étudier l'histoire et les séquelles de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Les ressources et les supports disponibles dans les établissements d'enseignement du monde entier nous offrent la possibilité d'étudier les causes et les conséquences de l'esclavage et de réfléchir aux enseignements à retenir. Nous pouvons également saisir l'occasion de communiquer que nous offre cette Journée pour attirer l'attention sur la contribution multiforme qu'ont apportée les Africains réduits en esclavage à l'édification des structures étatiques grâce à leurs connaissances et à leurs compétences.

Alors que nous nous penchons sur le passé, nous devons également reconnaître que diverses formes de cruauté subsistent encore aujourd'hui. La principale est l'esclavage, qui continue de marquer notre planète sous diverses formes et dans diverses manifestations. Trop nombre de femmes et de filles innocentes sont tenues aujourd'hui en servitude et privées de leur liberté et de leur droit de vivre dans la dignité du fait de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle. Trop d'enfants sont réduits en esclavage et victimes du travail des enfants. La lutte contre de telles violations représente un défi considérable. Nous devons traduire nos engagements en actes concrets afin que les femmes et les jeunes puissent vivre à l'abri de la peur et du besoin.

Il y a quatre jours, nous avons commémoré la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, qui concerne un autre problème actuel, très répandu au sein de nos sociétés. L'héritage laissé par la traite transatlantique des esclaves nous remet en mémoire les dangers constants que font peser le racisme, l'injustice et les préjugés et nous donne une idée de ce qu'il nous reste à faire à cet égard.

D'ici la fin de l'année, durant la soixante-neuvième session, nous lancerons la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine,

qui durera du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2024, sur le thème « Personnes d'ascendance africaine : considération, justice et développement ». Les injustices historiques contribuent indéniablement aux inégalités, aux disparités économiques, à la marginalisation et à l'exclusion sociale auxquelles sont en butte les personnes d'ascendance africaine dans différentes régions du monde.

La semaine dernière, à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (voir A/68/PV.76), les représentants d'un grand nombre d'États Membres ont évoqué les initiatives que prennent les pays à l'échelon national pour permettre aux personnes d'ascendance africaine de jouir à part entière et égale des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans tous les domaines. Saisissons l'occasion que nous offre cette Décennie afin de poursuivre notre lutte pour un monde sans racisme ni discrimination.

En tant que communauté de nations, nous sommes tenus de nous attaquer aux causes profondes de l'esclavage moderne, d'apporter protection et assistance aux victimes et de veiller à ce que les auteurs de telles pratiques ne restent pas impunis. Par nos efforts constants et soutenus pour éliminer les formes d'esclavage contemporaines, ainsi que le racisme et la discrimination raciale, nous progressons dans la voie de la dignité, de la décence et du respect des droits et des libertés fondamentales de chacun.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Susana Malcorra, Directrice de cabinet et Secrétaire générale adjointe, qui va faire une déclaration au nom du Secrétaire général.

**M<sup>me</sup> Malcorra** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de représenter le Secrétaire général à cette importante séance. Le Secrétaire général regrette de ne pouvoir être ici et m'a demandé de donner lecture du message suivant en son nom.

« Chaque année à cette date, nous honorons la mémoire des millions d'hommes, de femmes et d'enfants victimes de la tragédie de l'esclavage. En nous remémorant les causes, les conséquences et les enseignements à tirer de la traite transatlantique des esclaves, nous renouvelons l'engagement que nous avons pris de sensibiliser les générations actuelles et futures aux dangers du racisme et des préjugés.

Le thème de la commémoration de cette année est « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà ». Il s'agit de rendre hommage aux combats antiesclavagistes menés de par le monde et de célébrer le 210<sup>ème</sup> anniversaire de la République d'Haïti, la première nation à avoir conquis son indépendance grâce à la lutte des hommes et des femmes réduits en esclavage. Comme vient de l'indiquer le Président de l'Assemblée générale, nous célébrons également le vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave », lancé par l'UNESCO pour briser le silence entourant la traite des esclaves et ses conséquences.

Au Siège de l'ONU, les travaux d'érection d'un mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves sont en cours. Ce monument sera un rappel constant du courage des esclaves, des abolitionnistes et des héros anonymes qui ont contribué à mettre fin à l'oppression esclavagiste. Il permettra de mieux mettre en lumière les contributions des esclaves et de leurs descendants à leurs sociétés respectives.

J'espère que le mémorial sera également une source d'inspiration incitant à poursuivre la lutte contre les nombreuses formes d'esclavage qui existent encore de nos jours. Dans le monde, des millions de personnes sont victimes de la traite des êtres humains, de la servitude pour dettes, de l'esclavage sexuel et de la servitude domestique, tandis que les auteurs de ces violations des droits de l'homme sont libres d'agir en toute impunité.

En ce jour, puissions-nous nous souvenir des crimes passés et redoubler d'efforts pour mettre fin aux crimes présents. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Da Gama** (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Afrique, je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé la présente séance commémorative annuelle sur une question que l'Afrique, continent le plus touché de tous par ce fléau, prend très à cœur. L'esclavage et la traite transatlantique des esclaves représentent l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine,

long de plus de 400 ans, émaillé de plus de 15 millions de victimes, hommes, femmes et enfants victimes d'atrocités d'une telle violence qu'il s'agit bien d'une tragédie ayant causé des souffrances inhumaines.

Pour rendre hommage à la mémoire des victimes, l'Assemblée générale, par sa résolution 62/122 du 17 décembre 2007, a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, que nous marquons chaque année. Cette Journée internationale vise également à faire bien connaître les dangers du racisme et des préjugés aujourd'hui.

Le thème de cette année, « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà », nous donne l'occasion de nous pencher sur cette histoire, de rendre hommage aux héros anonymes, de reconnaître que la traite des esclaves a laissé une marque indélébile sur la conscience humaine, et d'admettre la complicité inacceptable de pays qui, pendant plus de 400 ans, ont pris part à cette tragédie sous prétexte d'échanges commerciaux.

La traite transatlantique des esclaves a été la plus grande migration forcée de l'histoire et, incontestablement, celle qui a causé le plus de souffrances inhumaines. L'exode massif d'Africains dans d'autres régions du monde, qui aura duré pendant 400 ans, est sans précédent dans les annales de l'histoire humaine.

L'Assemblée générale a adopté, le 20 octobre 2008, la résolution 63/5, par laquelle elle s'est félicitée de l'initiative d'ériger

« au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à un endroit bien en vue auquel les délégations, le personnel de l'Organisation et les visiteurs pourront facilement accéder, un mémorial permanent destiné à témoigner de la tragédie et à faire prendre conscience des séquelles de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves » (*résolution 63/5, par. 1*).

L'initiative du mémorial permanent a été prise pour piloter le projet de mémorial permanent, dont les membres représentent toutes les régions du monde, les États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine jouant un rôle de premier plan. Par hasard, c'est un enfant d'Haïti, Rodney Leon, qui est le lauréat du concours international organisé pour le mémorial permanent. Ce mémorial sera érigé pour nous rappeler à jamais les victimes de l'esclavage et

de la traite transatlantique des esclaves et leur rendre hommage.

L'Arche du Retour est le nom attribué au mémorial permanent. Cette œuvre d'art illustrera, comme l'a dit le Président de l'Assemblée générale S. E. M. John Ashe, « une voix de changement et d'espoir » qui effectivement « accroît notre foi en la bonté et la décence humaines, ce dont nous sommes reconnaissants ».

L'Arche du Retour va bientôt être érigée ici à l'ONU. Plusieurs contributions d'États Membres ont rendu cela possible, et nous leur adressons un remerciement collectif. Je voudrais engager instamment tous les États Membres à faire un ultime effort pour arriver au bout de notre course en versant la dernière contribution financière nécessaire à l'achèvement du mémorial, symbole de nos aspirations, de nos rêves et de la mémoire de ces vies perdues – un mémorial qui sera tout à la fois une reconnaissance de ce drame et un rappel de ce passé à ne pas oublier.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Tonga qui va intervenir au nom du Groupe des États de l'Asie et du Pacifique.

**M. Tupouniua** (Tonga) (*parle en anglais*) : En ma qualité de Président du Groupe Asie/Pacifique pour le mois de mars, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de ses 55 États membres.

Nous tenons, en premier lieu, à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale en cette septième Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Nous remercions également tous les représentants présents aujourd'hui à l'Assemblée générale.

Le thème de cette année, « Victoire sur l'esclavage – Haïti et au-delà », rend hommage à la lutte contre l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves, des crimes mondiaux tragiques et d'une inhumanité sans nom qui ne doivent jamais être oubliés. Nous sommes également réunis ici aujourd'hui pour honorer les vies des plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants du continent africain victimes pendant plus de 400 ans de ce système barbare, des XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles. C'est là un chapitre très sombre de notre histoire, preuve manifeste de l'inhumanité de l'homme pour l'homme et de notre capacité à maltraiter autrui.

Il convient néanmoins de se souvenir des héros oubliés tels que l'ancien membre du Parlement britannique William Wilberforce et le Président Lincoln des États-Unis, qui ont lutté pour libérer les esclaves. Mais malgré l'abolition de l'esclavage légalisé, nous avons encore à faire à des formes modernes de l'esclavage telles que la servitude pour dette, le travail forcé, les mariages forcés et de mineurs, le recrutement d'enfants soldats et le trafic d'enfants. La plupart de ces victimes sont dans un état constant de pauvreté, de sous-développement, de marginalisation et d'exclusion économique. C'est pourquoi nous devons continuer à lutter contre ce fléau contemporain et chercher activement à éliminer l'esclavage et à assurer la dignité humaine universelle.

Je crois que le thème de notre réunion nous rappelle que le succès de notre lutte consiste à nous libérer du système qui existe aujourd'hui et qui laisse persister les formes contemporaines de l'esclavage. Ainsi, outre le fait de se souvenir du passé et d'aller « au-delà d'Haïti », il faut non seulement se souvenir et rendre hommage, mais il faut également agir. En prenant des mesures contre ces formes modernes de l'esclavage pour les éliminer, nous honorons et nous rappelons effectivement ceux qui ont payé cette expérience du prix de leur vie. La pratique inhumaine de l'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas sans rappeler le rapport passé du maître et de l'esclave, et de telles pratiques encore présentes aujourd'hui au travers des formes modernes de l'esclavage.

Le système actuel – dont j'ai parlé – qui laisse se perpétuer l'esclavage des temps modernes, c'est la pauvreté. La pauvreté crée les circonstances qui favorisent l'exploitation par l'esclavagiste moderne; il profite des pauvres et des désespérés, ce qui alimente les formes d'esclavage contemporaines. Remédier aux racines et aux causes de la pauvreté ferait disparaître le système créé par l'esclavagiste moderne pour perpétuer cette triste situation sur notre humanité commune. Je crois que c'est ce que le grand émancipateur et dirigeant haïtien Toussaint Louverture voulait dire lorsqu'il a déclaré qu'il était né esclave mais que la nature lui avait donné l'âme d'un homme libre.

Louverture était né dans un système qui l'avait réduit, lui et son peuple, en esclavage, mais sa volonté, reflétée dans ses actions, d'être libre et de libérer son peuple, a abouti à la libération de son pays. Et donc, il nous est rappelé aujourd'hui que nous devons continuer sur cette voie et aller « au-delà d'Haïti » en nous

inspirant de cet exemple et en nous armant de la volonté d'être libres – libres de la volonté qui réduit l'homme en esclavage – et de nous émanciper de la servitude de cette forme moderne d'esclavage. Nous devons le faire au nom des victimes du passé et du présent, et en fait, pour nous-mêmes.

Nous saluons les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et du Groupe des États d'Afrique pour la constance de leur dévouement à cette journée annuelle de commémoration. Cette journée d'activités mondiales dédiée à la mémoire des victimes est un moment opportun pour faire connaître et examiner les causes, les conséquences et les enseignements tirés afin qu'aucune personne ni aucun pays ne soit plus jamais victime des déportations de masse, de l'esclavage, du racisme et des préjugés qui resteront à jamais dans les mémoires comme les pires violations des droits de l'homme de l'histoire.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler l'appui accordé aux efforts consentis par la CARICOM, le Groupe des États d'Afrique et le Comité du mémorial permanent pour honorer les victimes de l'esclavage. Notant que ce projet devrait être achevé à l'ouverture de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale par l'inclusion du projet gagnant « L'Arche du Retour », nous appelons les États Membres et autres parties intéressées à appuyer cette initiative, notamment en versant d'autres contributions volontaires au fonds.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Bulgarie, qui va intervenir au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Tafrov** (Bulgarie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Chaque année en ce jour, l'ONU honore et commémore les millions d'êtres humains qui ont souffert et sont morts en esclavage. Mais en ce jour, nous devons également nous engager à intensifier nos efforts en vue d'éliminer les vestiges de l'esclavage et de faire connaître les dangers du racisme et des préjugés qui persistent à ce jour.

La traite transatlantique des esclaves a été l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité, et malheureusement, beaucoup d'êtres humains dans le monde subissent encore les conséquences de ce drame qui a fait des millions de morts. Aujourd'hui, nous avons la responsabilité de veiller à ce que le monde n'oublie



jamais cette barbarie et à ce que la réalité de l'esclavage soit examinée, comprise et traitée de manière adéquate.

En ce jour, nous devons également nous souvenir des esclaves – hommes et femmes – courageux qui ont risqué leur vie au nom de la liberté. Leur courage et leur détermination doivent guider notre lutte contre les formes modernes de l'esclavage.

Cette année, nous célébrons la victoire sur l'esclavage et la création, il y a 210 ans, de la République d'Haïti, premier pays à devenir indépendant à la suite d'une révolte d'esclave.

*(l'orateur poursuit en français)*

À cette occasion, permettez-moi donc d'adresser à nos amis haïtiens nos félicitations distinguées.

*(l'orateur reprend en anglais)*

L'année 2014 est également le vingtième anniversaire du projet de la Route de l'esclave de l'UNESCO, lancé au Bénin, en vue de rompre le silence sur la traite des esclaves et l'esclavage et de sensibiliser le public à ses conséquences. Nous nous félicitons des progrès réalisés à ce jour et de la contribution du projet à la reconnaissance de la traite des esclaves et de l'esclavage comme des crimes contre l'humanité.

Les États d'Europe orientale étaient favorables à la décision de créer un mémorial permanent pour honorer les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, qui nous permettra de perpétuer la mémoire des millions de personnes ayant souffert dans cette tragédie.

L'esclavage, quelle qu'en soit la forme, n'a pas sa place dans notre monde actuel, et nous devons tous intensifier nos efforts pour œuvrer à son éradication. L'interdiction de l'esclavage est une pierre angulaire du droit international des droits de l'homme. Pourtant, des formes contemporaines d'esclavage et des pratiques assimilées à l'esclavage subsistent encore dans toutes les régions du monde. Il est alarmant que le nombre d'individus, et notamment d'enfants, soumis au travail forcé continue, selon les estimations, d'augmenter dans le monde entier alors que, parallèlement, fort peu de responsables sont traduits en justice. Il faut mettre en place aux niveaux national et international de solides protections contre les violations des droits de l'homme pour lutter contre les formes contemporaines d'esclavage.

Les États d'Europe orientale sont eux aussi convaincus que, dans leurs stratégies de lutte contre

l'esclavage, les pays doivent se concentrer davantage sur les mesures de prévention, de protection et de soutien aux victimes, ainsi que sur la poursuite en justice des responsables. Les formes contemporaines d'esclavage méritent une attention sérieuse et accrue de la part de la communauté internationale.

Nous devons tous conjuguer nos efforts pour éliminer la traite des êtres humains. Il est extrêmement préoccupant que des femmes, des hommes, des garçons et des filles dans une situation vulnérable fassent l'objet d'un négoce à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail, de prélèvement d'organes, de mendicité, de servitude domestique, de mariage forcé, d'adoption illégale, etc.

Des mesures renforcées contre la traite des êtres humains doivent être mises en œuvre au niveau tant national qu'international, y compris des mécanismes spéciaux permettant de mieux identifier, orienter, protéger et aider les victimes de la traite, et de juger les affaires de traite transfrontalière. Nous reconnaissons également le rôle important joué à cet égard par les organisations de la société civile et les prestataires de services offrant protection et assistance aux victimes.

Pour finir, je tiens à souligner que l'esclavage, hélas, n'appartient pas encore au passé. Il est consternant de voir qu'aujourd'hui encore, des êtres humains sont vendus et assujettis au travail forcé ou à la prostitution. La communauté internationale a encore un long chemin à parcourir pour mettre fin une fois pour toutes à la traite des êtres humains et aux formes contemporaines d'esclavage.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Chili, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Gálvez** (Chili) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes en ce jour de 2014 consacré à la célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, sur le thème « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà ».

Tous les ans, le 25 mars, l'Assemblée générale rend hommage aux victimes du système inhumain de la traite transatlantique des esclaves, qui a arraché plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants à leurs foyers pour les charger sur des bateaux et les vendre comme des marchandises dans diverses régions,

y compris sur le continent américain, où ils ont reçu un traitement inhumain, injuste et ignoble et ont été soumis à la torture, aux mauvais traitements et au travail forcé.

Face à ce que furent l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves, l'un des crimes les plus graves contre l'humanité, nous devons admettre que ces maux n'ont pas été suffisamment reconnus, et que l'on en sait trop peu sur ce système inhumain, dont les séquelles persistantes continuent encore de se faire sentir jusqu'à aujourd'hui dans bien des secteurs de nos sociétés.

À cette situation a succédé l'affranchissement de nombreux hommes, femmes et enfants africains qui avaient subi ces tourments et la torture, ainsi que la tentative de déshumanisation, et qui ont dû braver d'énormes difficultés pour obtenir leur liberté. À cet égard, comme le souligne à juste titre le thème choisi pour cette séance – « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà » – l'indépendance proclamée par Haïti en 1804 a marqué un tournant de notre histoire, puisque cette révolte d'esclaves a pu aboutir à la fondation d'un État. Celle-ci a à son tour mis en branle un mouvement pour la liberté face à l'assujettissement dans d'autres zones des Caraïbes puis plus largement, dans la région latino-américaine, ainsi qu'en Amérique du Nord, en Europe et au-delà. Indéniablement, cette révolte a créé un précédent et engendré d'autres exemples de résistance de l'esprit humain face à une domination inacceptable, qui ont contribué à renforcer la cause mondiale de la liberté et de la dignité, ainsi que la détermination de l'humanité de lutter sans relâche contre les fléaux de l'esclavage, du racisme et de la discrimination raciale.

Néanmoins, la lutte pour l'émancipation totale et complète demeure un défi permanent, rendant nécessaire une réparation permettant de guérir complètement l'humanité de la barbarie de cette période où l'esclavage et la captivité étaient infligés et perpétués à une partie déterminée de la race humaine. À cet égard, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes a soutenu vigoureusement la proclamation par l'Assemblée générale, le 13 décembre 2013, de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2015, sous le thème bien choisi « Personnes d'ascendance africaine : considération, justice et développement ». Dans le même esprit, les ministres des affaires étrangères de notre région ont proclamé la Décennie des personnes d'ascendance africaine d'Amérique latine et des Caraïbes, qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes a pris note du rapport du Secrétaire général d'août 2013 décrivant la mise en œuvre du programme de diffusion de l'information à cet égard et des mesures visant à renforcer la sensibilisation du public mondial aux activités liées à cette commémoration.

Nous tenons ainsi à exprimer notre reconnaissance et notre admiration à l'égard de l'important travail réalisé par l'UNESCO avec son projet réussi de La Route de l'esclave sur le thème « résistance, liberté, héritage » et, plus récemment, avec la production du film pédagogique intitulé « Une histoire pour ne pas oublier ».

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes insiste sur l'importance que revêt la culture comme fondement de l'identité de chacun de nos pays et comme catalyseur de l'intégration culturelle dans notre région, qui se caractérise par la diversité des expressions de notre identité latino-américaine et caribéenne. À cet égard, notre région accorde la plus grande importance à l'éducation et à l'information des générations actuelles et futures sur les causes, les conséquences et les enseignements de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves de manière à faire en sorte que cette sombre période de l'histoire humaine ne se répète plus jamais.

Nous sommes particulièrement reconnaissants de toutes les activités organisées autour de cette commémoration. Au niveau national, les États membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes ont pris une série d'initiatives dans le but de promouvoir la diffusion de l'information sur la traite des esclaves et sur ses sombres séquelles historiques.

Le Groupe se félicite en outre du rôle de premier plan joué par la Jamaïque et les autres États membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de la Communauté des Caraïbes, en étroite collaboration avec les États membres du Groupe des États d'Afrique, aux fins de la mise en place du mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves, et nous engageons les États qui ne l'ont pas encore fait à apporter une contribution au fonds mis en place pour ce mémorial permanent. À cet égard, les États d'Amérique latine et des Caraïbes réitèrent leur ferme appui au mémorial permanent, et espèrent qu'il sera terminé et érigé au Siège de l'ONU, dans un endroit bien en vue, à temps pour l'ouverture de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Pour conclure, les États membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes s'associent à l'ensemble de la communauté internationale pour commémorer cette journée importante, qui célèbre la lutte et les succès postérieurs de ces êtres humains qui se sont émancipés du fléau de l'esclavage physique. C'est véritablement une date à commémorer, mais c'est également un jour où mesurer et approfondir notre détermination face aux défis de l'heure que constituent l'inégalité, la pauvreté, le colonialisme, entre autres, qui plongent leurs racines dans un mode de pensée favorisant la croyance en une race supérieure et une race inférieure. Cette notion doit être complètement discréditée et abandonnée, y compris sous ses formes plus contemporaines. La liberté conquise doit être constamment protégée. La communauté internationale peut compter sur les États Membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour défendre cette noble cause.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M. McLay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord faire observer à quel point le fait que notre Président représente une région qui a si terriblement souffert de la traite qui fait l'objet du présent débat se prête bien à l'occasion de la présente séance de l'Assemblée générale.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Il y a maintenant plus de 200 ans qu'a été abolie la traite transatlantique des esclaves, l'une des atteintes les plus brutales et les plus prolongées de l'histoire aux droits de l'homme et à la dignité humaine. Le bilan complet des victimes de ce commerce cruel ne sera peut-être jamais connu, mais entre les XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il est probable qu'il ait fauché plus de 12 millions de vies. On estime que jusqu'à 18% des personnes qui ont été forcées de traverser le désormais tristement célèbre passage du milieu ont péri avant d'atteindre leur destination, et les souffrances et humiliations subies par ceux qui ont survécu restent l'une des taches les plus sombres sur la conscience collective de l'humanité.

Aujourd'hui, nous nous réunissons pour rendre un hommage solennel aux innombrables victimes de ce commerce barbare et inhumain, nous remémorer les répercussions qu'il a eues sur des générations assujetties au travail forcé, avec toutes les cruautés qui l'accompagnent, mais également pour reconnaître les souffrances et l'injustice endurées par ces personnes, ainsi que les souffrances, l'injustice et l'angoisse qu'ont connues leurs proches dans leurs pays d'origine, d'où elles ont été arrachées de manière si cruelle et si arbitraire.

Malheureusement, l'esclavage n'est pas juste un fléau du passé, ni une injustice du passé dont il suffit de reconnaître qu'elle a existé. Aujourd'hui encore, des millions de nos frères humains sont l'objet de pratiques constituant des formes modernes patentes d'esclavage, notamment la traite des personnes, la prostitution forcée, la servitude pour dette, l'enrôlement forcé d'enfants dans des conflits armés et les mariages forcés. Tous ces exemples de pratiques contemporaines sont un relent de graves injustices passées, d'autant plus sinistre dans le contexte des moyens de transport et de communication modernes. Souvent, les victimes sont les plus vulnérables d'entre les populations les plus vulnérables.

L'un des meilleurs moyens dont nous puissions rendre hommage aux victimes de la traite transatlantique des esclaves est de redoubler d'efforts pour mettre un terme à toutes les formes contemporaines d'esclavage. La commémoration organisée aujourd'hui nous rappelle également éloquemment qu'il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre d'autres affronts aux droits de l'homme et à la dignité humaine, comme le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Alors que nous honorons aujourd'hui les victimes de l'un des plus grands crimes de l'histoire – l'une de ses plus déchirantes tragédies – nous devons mobiliser la volonté nécessaire afin de nous faire, résolument et unanimement, les champions de la dignité et des droits fondamentaux qui leur ont été si cruellement déniés et qui sont encore aujourd'hui déniés à tant d'entre nous, en agissant au nom de tous les membres de notre famille mondiale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, qui fera une déclaration au nom du pays hôte.



**M<sup>me</sup> Cousens** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui nous rendons hommage aux hommes, aux femmes et aux enfants qui ont été dépouillés de leur liberté et de leur vie par l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves. Nous honorons la mémoire de ces millions de personnes qui ont péri, ont été arrachées à leurs familles, ont souffert de la maladie et de la privation et ont subi bien d'autres abominations indescriptibles à cause de l'esclavage et de ses prolongements barbares. La traite transatlantique des esclaves entache notre conscience collective d'une empreinte à jamais gravée dans notre propre histoire et elle a infligé des blessures qu'il nous faut encore continuer à panser.

Aujourd'hui, nous célébrons également ceux qui se sont battus dans les pays du monde entier contre cette pratique scandaleuse. Nous honorons en particulier ceux qui ont défié les chaînes de la captivité, les intimidations, la violence et la peur pour se dresser contre l'injustice et recouvrer leur humanité et la liberté qui leur revenait de droit. Ce sont des hommes et des femmes réduits en esclavage qui se sont dressés il y a 210 ans pour réclamer leur indépendance dans ce qui allait devenir la République d'Haïti, laquelle a montré au monde qu'il était possible de vaincre l'esclavage, l'oppression et l'indignité.

Nous nous réjouissons à la perspective de l'achèvement prochain du mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, oeuvre d'un Américain d'origine haïtienne, Rodney Leon, qui est un puissant monument à leur force et à leur commune aspiration. Nous devons toujours nous rappeler leur courage et le fait que la justice peut triompher même des crimes les plus graves. Alors que nous luttons aujourd'hui contre les formes modernes de l'esclavage, nous devons nous inspirer de leur exemple et nous montrer implacables dans notre détermination de voir chacun libre de vivre dans la paix et la dignité, libre de toute captivité, de toute exploitation et de tout mauvais traitement, libéré du racisme, de la discrimination et des préjugés.

La traite transatlantique des esclaves est l'un des plus sombres chapitres de l'histoire de l'humanité. Elle nous marque de façons que nous devons toujours chercher à surmonter et que nous ne devons jamais nous autoriser à oublier. Aujourd'hui, nous nous engageons de nouveau à lutter contre les conséquences tenaces de l'esclavage. Nous renouvelons notre détermination collective de mettre fin à l'esclavage sous toutes ses

formes et nous nous consacrons de nouveau à la cause des droits, de la liberté et de la dignité de tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je souhaite consulter les membres en vue d'inviter l'Envoyée spéciale pour Haïti de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), également membre du Comité scientifique international du projet « La route de l'esclave » de l'UNESCO (2014-2015), M<sup>me</sup> Michaëlle Jean, à prononcer une déclaration à cette occasion.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale décide, sans créer de précédent, d'inviter M<sup>me</sup> Jean à prononcer une déclaration à l'occasion de la présente séance commémorative.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Jean.

**M<sup>me</sup> Jean** (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) : Je remercie le Président, la Chef de cabinet du Secrétaire général et les présidents des groupes régionaux de leurs interventions, qui m'ont profondément touchée.

C'est bien sûr avec la plus vive émotion que je m'apprête à m'adresser à l'Assemblée en cette journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de 400 ans d'une traite infâme qui a détruit des millions d'existences. Nous vivons dans un monde où l'ombre et la lumière se côtoient, où la vie est sans cesse menacée, où les libertés sont constamment bafouées. Et ce lieu, où nous sommes réunis, est l'expression lumineuse d'une volonté de rassembler le meilleur de nous-mêmes contre toutes les forces obscures de destruction.

Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations des fléaux qui ont infligé à l'humanité d'indicibles souffrances; résolus à proclamer notre foi dans les droits fondamentaux, notre foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine, notre foi dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que l'égalité des nations, grandes et petites; résolus à créer aussi les conditions nécessaires au maintien de la justice; résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Nous, peuples des Nations Unies, avons décidé d'associer nos efforts pour un monde meilleur et d'être constamment vigilants face à tout ce qui le fragilise et le met en péril.

Aujourd'hui, alors que nous sommes rassemblés ici, ce que nous voulons, c'est nous souvenir ensemble d'une des expériences les plus sombres que l'humanité ait connu. Nous sommes ici, parce que nous croyons au devoir de mémoire. Nous savons combien il est important de tirer des leçons du passé pour renforcer le présent et bâtir l'avenir. Savoir d'où nous venons, mesurer le chemin parcouru, reconnaître les crimes commis ou les épreuves surmontées par celles et ceux qui nous ont précédés, fait de nous des êtres plus forts, plus éclairés. « Un peuple qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir », disait le poète et politicien Aimé Césaire. Et nous savons que le devoir de mémoire est un travail difficile, mais ô combien nécessaire.

L'expérience que je raconterai ici est la mienne, mais elle concerne l'humanité tout entière. Je suis née de cette sombre histoire que nous commémorons aujourd'hui. Je suis née de ces femmes, de ces hommes et de ces enfants, qui, par milliers, ont été cruellement arrachés et dépossédés de tout : de leurs noms, de leurs langues, de leurs cultures, de leurs lieux, de leurs liens, de leur dignité et de leur humanité. Je suis née de ces 25 à 30 millions d'êtres humains capturés puis déportés pour être vendus comme des bêtes de somme. Je viens de ces vies entièrement broyées, réduites à néant par différents circuits d'un marché ignoble, parfaitement rodé et convenu pendant des siècles : la traite transatlantique établie entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Les chiffres troublants masquent des pertes encore plus effarantes. Car pour chaque survivant, on estime que cinq autres auront péri – victimes des invasions et des attaques menées pour la capture. Des multitudes tomberont au cours des marches forcées, sinon des cruautés précédant la déportation. Des milliers périront encore des maladies et des sévices de la traversée. L'océan Atlantique est un sanctuaire, une immense fosse commune. Les crimes sont innombrables. Les victimes sont innombrables. Je suis née d'une des plantations qui, par l'asservissement total, le travail forcé de milliers de mes ancêtres, ont assuré la prospérité des puissances coloniales européennes qui se sont emparées du continent dit des Amériques dont les populations indigènes ont été exterminées.

Je suis née de Saint-Domingue, l'ancien joyau de la colonie française. Saint-Domingue d'où un appel puissant est venu de valeureux combattants noirs, comme Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Alexandre Pétion, suivis avec hardiesse de dizaines

de milliers d'esclaves révoltés, armés d'un courage invincible. Je suis née de ce combat qu'il nous faut célébrer. Ce combat d'hommes et de femmes déterminés à mettre fin au commerce immoral, à l'exploitation honteuse qui les condamnaient à ne pas exister, et qui ont trouvé dans les mots et les valeurs sublimes de liberté, d'égalité et de fraternité, l'immense possibilité de renaître à eux-mêmes.

Ces mots et ces valeurs venus du mouvement des Lumières ont su éclairer l'humanité et ont amené l'aurore jusque dans les lieux les plus sombres de ces plantations dont je suis issue. Je suis née de ces femmes et de ces hommes qui ont trouvé, dans la fulgurance de ces idées, la portée de leurs propres rêves de liberté, de leur profonde aspiration à l'égalité et de leur immense besoin de fraternité. Nous ne serions pas aujourd'hui en présence les uns des autres, et la femme que je suis ne serait pas debout, libre, ici-même devant l'Assemblée, n'était-ce la pensée des Lumières. Les Lumières qui sont dans leur esprit, comme le souligne si justement le philosophe Tzvetan Todorov, « éprises d'histoire et d'éternité, de liberté et d'égalité ».

Car les Lumières émettent, rappelle-t-il, trois idées fondamentales, trois idées phares dont les conséquences seront innombrables. D'abord, l'idée d'autonomie et par conséquent d'émancipation qui présume la liberté d'examiner, de questionner, de critiquer, de mettre en doute, de choisir, de décider soi-même. Et puis, l'idée de finalité humaine qui donne naissance à l'affirmation que tous les êtres humains possèdent, de par leur nature même d'humains, des droits inaliénables. Et enfin, l'idée d'universalité de laquelle découle la demande d'égalité qui permet d'engager bien des combats, aujourd'hui encore : celui des femmes, bien évidemment, ainsi que les luttes contre toutes les formes d'aliénation de la liberté. Des Lumières jailliront donc ces trois mots – liberté, égalité, fraternité – chargés de toutes les promesses et qui se sont répandus pour allumer le feu de tous les rêves d'une humanité à inventer. Ces trois mots qui ont non seulement inspiré la Révolution française, mais qui ont fait basculer tout un monde.

Je sais ce que ce rêve d'émancipation a su réveiller chez mes ancêtres. Liberté, égalité, fraternité, pour nous aussi les nègres qui n'étions pas invités au banquet révolutionnaire, ni à manger de ce pain-là. Et qu'importe que ces mots aient été dits dans la langue des maîtres et de l'opresseur, mes ancêtres les ont reconnus dans leur chair, ils se les sont appropriés, comme on s'empare d'un butin, d'un dû, d'un trésor à partager.

Rien de plus beau! Liberté, égalité, fraternité. Trois mots, blasons d'un combat. Un combat éprouvant jusqu'au sang, mais jamais comme la morsure du fouet, de l'humiliation, du viol, de la dépossession et du racisme. Sur ces idées, mes ancêtres feront reculer l'impensable et ils vaincront l'impossible. Ainsi naquit en 1804, la première république d'hommes et de femmes noirs affranchis par eux-mêmes et qui surent redonner à la terre souillée de leur avilissement et de leur douloureuse captivité son nom d'origine : Haïti. Haïti qui veut dire terre montagnaise, dans la langue des premiers peuples caraïbes, Arrawaks, Taïnos et Caribes, décimés.

Le rêve réalisé par Haïti gagna très vite les esprits. C'est d'Haïti que viendra l'étincelle qui allumera l'immense brasier du combat pour l'abolition de l'esclavage sur tout le continent des Amériques.

Liberté, égalité, fraternité, pas seulement pour nous, Haïtiens et Haïtiennes, mais pour tous les autres enchaînés, dira le Président de la jeune République d'Haïti, Alexandre Pétion, à Simon Bolivar, dit El Libertador, chassé du Venezuela et de Jamaïque, en 1815, et à qui Pétion donnera asile. Il lui donna aussi des ailes, car Pétion acceptera de fournir à Bolivar les moyens financiers et logistiques de reprendre sa campagne de libération, mais à la seule condition, insiste-t-il, que ce combat garantisse l'émancipation des esclaves de toutes les terres libérées. Tout un défi pour Bolivar, lui-même issu des grandes familles possédantes d'esclaves.

Ainsi naquirent les nouvelles républiques des Amériques latines, en tout et en partie, de l'exploit, de la vision victorieuse et des ressources aussi de la petite République qui le paya fort cher. Les grandes puissances européennes, avec la complicité des États-Unis de l'époque, esclavagistes et ségrégationnistes, ne lésinèrent pas sur les représailles. Haïti sera isolé par un embargo, son économie réduite à néant privée d'accès à tous les marchés. La jeune nation sera marquée au fer rouge et condamnée à ne pas s'en sortir. Mais, debout devant l'histoire, les Haïtiennes et les Haïtiens ont ouvert et forcé la marche.

Quatre ans plus tard, en 1807 le Parlement britannique adoptera un édit interdisant la traite des esclaves. La libération des pays de l'Amérique latine assortie de l'abolition de l'esclavage comme tel, sera achevée trente ans plus tard. Cinquante-six ans plus tard, en 1863, le Président Abraham Lincoln réclame l'abolition de l'esclavage dans les États esclavagistes sécessionnistes du sud.

Au fil des décennies, on verra les femmes s'emparer du crédo pour réclamer et gagner le droit de vote. Viendra aussi le grand mouvement de décolonisation du XX<sup>e</sup> siècle, en Afrique.

Puis le mouvement pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis. Le 25 mars 1965, Martin Luther King Jr., avec des milliers de militants, entre à Montgomery après des jours de marche et interpelle ainsi le gouverneur de l'Alabama : « Nous n'arrivons pas seulement après cinq jours et 80 kilomètres de marche; nous arrivons après trois siècles de souffrance et de misère. Nous arrivons devant vous, M. le Gouverneur de l'Alabama, pour vous déclarer que nous exigeons maintenant notre liberté. Nous exigeons le droit de vote; nous exigeons l'égle protection de la loi et la fin des violences de la police. »

Et puis plus récemment, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et l'élection du regretté Nelson Mandela, Madiba.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Cette année marque le 210<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la République d'Haïti. Et elle est toujours là, titubant d'une épreuve à une autre, trahie parfois par son propre peuple, d'une catastrophe humaine à une catastrophe naturelle, dont le séisme de 2010 qui a profondément blessé le pays et l'a laissé en ruines, pleurant la disparition de 300 000 des plus chers de ses fils et de ses filles. Haïti plie mais ne rompt pas. Le pays cherche à renaître, à s'extraire de la pauvreté, à se libérer de sa dépendance vis-à-vis d'une assistance qui nuit à sa souveraineté, une souveraineté pour laquelle il a payé le prix fort. Les Haïtiens et les Haïtiennes veulent que l'humanité tout entière se souvienne.

Lorsque Barack Obama a été élu Président des États-Unis en novembre 2008, sa première visite dans un pays étranger a été, comme à l'accoutumée, au Canada en février 2009. L'histoire avait prévu que le premier Président et commandant en chef noir des États-Unis soit accueilli par moi, la première Gouverneure générale et commandante en chef noire du Canada. La force de ce symbole n'a échappé à personne. C'est la première chose que nous nous sommes dite lorsque nous nous sommes rencontrés. Un moment plein de joie.

L'Assemblée doit également savoir que le Président Obama, après que nous avons discuté des questions d'intérêt commun pour nos deux pays, le Canada et les États-Unis, m'a posé des questions sur Haïti. Je venais de rentrer d'une visite officielle que j'y avais faite pour

évaluer les dégâts causés par un violent ouragan dans le nord du pays. En Haïti, alors que je m'adressais à une foule composée essentiellement de jeunes personnes réunies au pied d'une statue de Toussaint Louverture, le grand héros de l'indépendance d'Haïti, une jeune femme s'est soudain avancée et a crié : « Souvenez-vous. Vous avez une dette envers eux, une dette envers nos héros. Sans eux, vous ne seriez pas la Gouverneure générale du Canada. Sans leur courage, leur combat, leur victoire, Barack Obama ne serait pas le Président des États-Unis non plus. Dites-lui que tout a commencé ici, en Haïti. Nous sommes pauvres, mais nous sommes fiers et nous sommes forts. »

N'avait-elle pas raison?, ai-je demandé au Président Obama. C'est vrai, elle a tellement raison, répétait-il. C'est vrai, elle a tellement raison. Il était évidemment assez ému, et il approuvait de la tête. Les Haïtiennes et les Haïtiens veulent que l'humanité tout entière se souvienne. Et c'est ce que nous avons choisi de faire, réunis ici aujourd'hui, nous, peuples des Nations Unies, qui avons choisi de nous asseoir à la même table, sous le même toit, dans un esprit de solidarité, forts d'une éthique du partage que nous ne devons cesser de renforcer et de cultiver inlassablement, afin d'enrichir l'humanité de ses fruits essentiels – le progrès, la paix et la stabilité, la connaissance et l'éducation pour tous, un développement durable, les droits de l'homme, la responsabilité, la liberté et la prospérité, seules défenses véritables et durables contre les turbulences et les forces de destruction, les forces des ténèbres qui guettent, prêtes à reprendre du terrain.

*(l'oratrice reprend en français)*

Nous venons de loin et la route est encore longue, très longue, parsemée d'embûches que nous créons, que nous cherchons à défaire et qui nous mettent à l'épreuve de nous-mêmes. À nous, peuples des Nations Unies, de faire en sorte que cet espace, que nous voulons riche du métissage de nos cultures et de nos expériences, de nos traits de civilisation, de nos destinées qui se croisent par-delà nos blessures, soit pétri d'une éternelle fraternité. Car de la parole, comme tous l'ont dit ici aujourd'hui, il nous faut passer aux actes avec la plus grande assurance et toute la constance nécessaire.

Après les bateaux négriers d'hier, pensons aux réfugiés de la mer d'aujourd'hui, aux drames de milliers de personnes qui, cherchant de toutes parts à fuir la misère, s'entassent dans des embarcations de fortune dans l'espoir d'une vie meilleure. Et l'actualité nous rapporte sans cesse le naufrage de ces embarcations et

le tragique bilan des cadavres échoués sur les rivages. Le nombre d'individus à travers le monde qui sont soumis au travail forcé ou sont victimes de trafics d'êtres humains, de trafics inhumains qui échappent à la vigilance de la communauté internationale est aussi très préoccupant. Cette Journée internationale vient rappeler à l'ensemble du monde qu'aujourd'hui comme hier, la lutte pour la liberté, l'égalité et la fraternité, pour le respect, aussi, des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, demeure essentielle et plus urgente que jamais.

J'aimerais à mon tour saluer, au passage, l'inauguration prochaine au Siège de l'Organisation des Nations Unies d'une œuvre de l'architecte d'origine haïtienne Rodney Leon, intitulée « L'Arche du Retour ». Elle s'élèvera à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Cette création viendra souligner le vingtième anniversaire du projet de la Route de l'esclave, lancé par l'UNESCO en 1994 à Ouidah, au Bénin.

**M<sup>me</sup> Muna** (Cameroun) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président John Ashe qui, en convoquant la présente séance de l'Assemblée générale consacrée à la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, offre à la communauté internationale l'occasion d'évoquer l'impact de cette tragédie. Je remercie le Président de ce moment de partage. Je voudrais également exprimer la gratitude du Cameroun et de son chef d'État, S. E. M. Paul Biya, Président de la République, à l'endroit du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son admirable leadership.

Cette année, nous avons placé Haïti au cœur de notre traditionnelle célébration du 25 mars, avec pour thème central « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà ». Une fois de plus, le Cameroun est honoré d'être associé à cette commémoration, et je voudrais remercier la grande famille des Nations Unies qui nous donne l'occasion de prendre la parole dans les présentes assises.

Comme d'autres pays des Caraïbes, Haïti illustre le drame historique du peuple noir, mais aussi sa formidable résilience face à l'adversité. Arrachés à leur continent, transportés dans des conditions inhumaines, asservis pendant des siècles, les fils et les filles d'Afrique qui sont passés par les fourches caudines de la traite négrière transatlantique ont fini par dire non à la servitude et à l'aliénation. C'est ainsi qu'au fil des temps, le peuple haïtien a assumé son destin historique



et politique, et fait face aux éléments de la nature, quand des parties de Quizqueia, l'ancien nom d'Hispaniola, furent frappés par des cataclysmes dévastateurs, comme ce tremblement de terre du 10 janvier 2010.

Une fois de plus, dans son histoire, Haïti a fait preuve d'une remarquable ténacité, d'une irréductible volonté de survivre et d'une résilience épique. S'associant à l'élan de solidarité et de compassion humanitaire, le Cameroun avait alors spontanément et rapidement fourni un important appui financier décidé par le Président de la République, M. Paul Biya. Je voudrais préciser que le Cameroun participe depuis de longues années à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour le retour et la consolidation de la paix.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Si le Cameroun a toujours contribué à la commémoration de la traite des esclaves, c'est parce que notre pays a gravement souffert durant ce chapitre des plus sombres de notre histoire humaine. À l'occasion de la célébration de cette année, il importe de mettre en exergue un point historique mais peu connu de la traite transatlantique des esclaves : le port négrier de Bimbia, situé à 12 kilomètres de la ville balnéaire de Limbe, dans la région sud-ouest du Cameroun. Les recherches faites sur la traite transatlantique des esclaves en Afrique de l'Ouest se sont jusqu'à présent plutôt concentrées sur Elmina, au Ghana, Gorée, au Sénégal et Ouidah, au Bénin.

Il se trouve que Bimbia, sur la côte camerounaise, a joué un rôle majeur dans l'histoire et l'industrie de la traite transatlantique des esclaves. Bimbia était connu des explorateurs portugais dès 1472. Il est devenu un important point de rassemblement d'esclaves et d'autres chargements au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier navire négrier à quitter Bimbia a fait voile en 1777 pour l'île de Saint-Vincent. Pendant des décennies, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants réduits en esclavage sont passés par Bimbia avant d'être forcés de dire adieu au golfe du Biafra. Ceux qui survivaient étaient en partance pour les Amériques. Bimbia était devenu si important dans le golfe de Guinée que son influence s'étendait vers l'ouest jusqu'à la baie de Limbe et au-delà.

Aujourd'hui, Bimbia est classé site culturel national, et c'est désormais un lieu très important qui bénéficie de toute l'attention de notre gouvernement. En conséquence, celui-ci s'est lancé dans la remise en état et

la restauration progressives de tout ce qui reste de cette époque, tout en effectuant parallèlement des recherches visant à améliorer et à étoffer la documentation scientifique et historique concernant le port négrier de Bimbia.

Compte tenu de tout ce qui précède, notre pays est prêt à collaborer avec la communauté internationale ou avec toute institution ou tout bienfaiteur qui voudrait nous rejoindre ou nous soutenir dans le processus de reconstitution de notre histoire et de notre mémoire collective.

Il est nécessaire, et même indispensable, que notre pays intensifie la recherche spécialisée sur Bimbia si nous voulons envisager une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, en fonction des exigences de l'UNESCO.

*(l'oratrice reprend en français)*

En guise de conclusion, je me permets de revenir sur la résilience du peuple haïtien face aux épreuves. L'histoire d'Haïti nous ramène à la nécessité du respect de la dignité de l'homme. La communauté internationale doit continuer son combat et son plaidoyer pour restaurer et défendre cette dignité, et vaincre ainsi pour toujours l'esclavage sous toutes ses formes.

**M. Régis (Haïti) :** Il y a sept ans, l'Assemblée générale décidait que le 25 mars 2007 serait la Journée internationale de célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. La communauté internationale choisissait ainsi d'honorer la mémoire des millions d'hommes, de femmes et d'enfants arrachés des rives de l'Afrique pour être jetés dans l'enfer des colonies d'Amérique. Elle voulait aussi du même coup rendre hommage à tous ceux qui, à travers l'histoire, se sont opposés à la traite négrière et à l'esclavage – les philosophes, les penseurs, les écrivains, les hommes politiques, les abolitionnistes, les hommes d'église ou les simples citoyens qui ont dénoncé cette idéologie de la terreur et de la domination basée sur des simplifications abusives, les combattants et les martyrs qui ont tout risqué, jusqu'à leur vie, pour dénoncer cette gigantesque entreprise de déshumanisation que fut la traite négrière.

Cette année, l'ONU a tenu à associer étroitement la République d'Haïti à cette commémoration en choisissant pour thème « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà ». Nous sommes heureux de cette distinction, et je tiens, au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens, à remercier l'ONU et les organisateurs

de cette journée de cette haute marque de distinction et de considération à l'égard d'un pays dont l'un des titres de noblesse est d'avoir le premier donné au système esclavagiste le coup de boutoir qui allait lui être fatal. C'était en 1804, il y a aujourd'hui 210 ans.

L'hommage qui est rendu à Haïti s'adresse tout d'abord aux premiers résistants, aux marrons de la liberté, qui dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ont signifié leur refus du système esclavagiste. Il s'adresse ensuite à ceux qui reprirent le flambeau en 1791, du précurseur de l'indépendance, Toussaint Louverture; aux pères fondateurs de la patrie haïtienne, Jean-Jacques Dessalines, Henri Christophe et Alexandre Pétion; en passant par les héros anonymes d'une guerre de libération épique qui, pour la première fois de l'histoire, culmina dans le triomphe d'une armée d'esclaves, ces va-nu-pieds superbes issus de la traite négrière, sur leurs oppresseurs.

Pour la République d'Haïti, cet hommage des Nations Unies revêt une dimension symbolique indéniable. En effet, l'indépendance d'Haïti à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle était en soi un défi lancé à l'ordre international d'alors, fondé sur la traite des esclaves, donc sur le double asservissement économique et psychologique de l'homme noir voué au travail de force, ravalé au rang d'une marchandise parmi d'autres, avec tout ce que cela comporte de préjugés raciaux, de mépris, d'iniquités, d'injustice et d'oppression.

Mais plus qu'un défi et une anomalie aux yeux des puissances métropolitaines, Haïti avait ouvert une brèche profonde dans le système des valeurs dominantes de l'époque et signifiait au monde, avec éclat, la caducité et la condamnation du système esclavagiste. L'indépendance d'Haïti en 1804 a donc été un puissant élan initial. Dans la foulée, la Grande-Bretagne et l'Amérique abolirent la traite négrière transatlantique en 1807; la France, pour sa part, devait mettre fin à l'esclavage en 1848, et les États-Unis en 1865.

En remettant en question les fondements même de l'ordre international, qui justifiait l'asservissement de l'homme par l'homme en raison de la pigmentation de sa peau et de sa nuance épidermique, en inscrivant dans le réel les principes de la première déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la révolution haïtienne a contribué incontestablement à forger les concepts universels d'humanité, selon le mot magnifique de M. Amadou Mahtar M'Bow.

En ce sens, la révolution haïtienne de 1804, plus humaine et plus grandiose que celle de 1776, selon la

remarque d'Abel Nicolas Léger, aura marqué un tournant dans l'histoire. Tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle servira d'inspiration, de référence et de modèle à bien des mouvements nationaux en lutte pour l'émancipation et l'indépendance en Amérique latine, dans les Caraïbes et sur le continent africain. Elle aura contribué en définitive à l'avènement d'un nouvel ordre moral fondé sur la reconnaissance et la dignité de l'homme, et à la fondation du contrat social sur les principes de liberté, d'égalité et de fraternité réelles entre les hommes et les races sans distinction d'aucune sorte.

L'apport d'Haïti à l'universalisation de la notion des droits de l'homme demeure à jamais gravé dans les annales de l'histoire. D'éminents historiens n'ont pas hésité d'ailleurs à appeler la révolution haïtienne la tierce révolution, qu'ils classent, avec la révolution américaine de 1776 et la révolution française de 1789, parmi les trois temps forts de cette époque charnière qui a vu basculer l'ordre ancien et émerger un monde nouveau. Cette singularité haïtienne mérite assurément d'être mieux connue et reconnue.

C'est tout à l'honneur de l'ONU d'avoir bien voulu rendre à Haïti, à l'occasion du 210<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, cet hommage éclatant, dont le peuple et le Gouvernement lui savent particulièrement gré. « L'histoire de la fin du commerce des esclaves demande à être racontée ici, aux Nations Unies », rappelait fort justement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, le 1<sup>er</sup> mars 2007.

Je ne peux manquer ici d'associer à cet hommage les pays frères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui ont pris une part active et décisive à la commémoration de cette Journée. Comme Haïti, ils ont partagé une même communauté d'asservissement et de destin qui les a rendus plus sensibles et plus attentifs à tous les combats et à toutes les luttes en faveur du droit, de l'équité, de la justice et du respect de l'éminente dignité de la personne humaine.

Je salue à sa juste valeur « L'Arche du Retour », ce mémorial permanent pour les victimes de l'esclavage, qui sera érigée pour marquer la tragédie de la traite transatlantique, et qui a été dévoilée ici à l'ONU le 23 septembre. Due au talent de Rodney Leon, architecte d'origine haïtienne, cette magnifique structure a remporté le concours international auquel 83 pays ont participé et dans le cadre duquel 310 propositions ont été examinées. Je remercie l'UNESCO, le Département de l'information de l'ONU, les pays de la CARICOM, en particulier le Président du Comité du mémorial

permanent, ainsi que les pays de l'Union africaine qui ont piloté, encouragé et encadré ce projet. L'architecte Rodney Leon a droit à nos chaleureuses félicitations et à notre profonde reconnaissance.

Au-delà d'un simple devoir de mémoire, cette Journée internationale nous rappelle que la protection des droits de l'homme, qui est au cœur même de la mission de l'Organisation des Nations Unies, est un combat toujours recommencé, jamais achevé, et que la lutte contre l'esclavage, sous ses formes nouvelles, exige une action vigilante, soutenue et déterminée de la part de la communauté internationale.

Nombreux sont encore les défis qui nous interpellent. Aujourd'hui, des millions de personnes sont malheureusement victimes du travail forcé dans le monde. L'extrême pauvreté et la précarité demeurent le lot de centaines de milliers d'autres à travers la planète. Le recrutement forcé d'enfants-soldats, la traite des êtres humains sont quelques-unes des formes d'exploitation abjecte, toujours présentes, que la conscience universelle réprouve. Les séquelles de l'esclavage sont au cœur de situations d'inégalité sociale et économique criantes, d'intolérance et de racisme, parfois institutionnalisés, dont souffrent de nos jours encore, dans plusieurs régions du monde, des personnes ou des collectivités d'ascendance africaine.

Cette Journée de commémoration doit donc être celle d'une réflexion commune sur le chemin parcouru depuis 1807, et de la sensibilisation aux dangers toujours actuels du racisme et à l'impératif d'une coopération accrue de la communauté internationale, pour parvenir à la victoire finale sur toutes les manifestations modernes d'asservissement et de l'exploitation de l'homme par l'homme.

**M. Oyarzun Marchesi** (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'Espagne s'associe à la commémoration de cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Le 25 mars de chaque année, nous nous réunissons ici pour nous remémorer un des plus terribles et terrifiants chapitres de l'histoire de l'humanité. Je dirais qu'il s'agit également d'un de ses chapitres les plus honteux. Le représentant d'Haïti a déclaré avec beaucoup d'émotion que l'histoire a alors été déshumanisée. L'histoire avait perdu le cap.

De nombreux chiffres ont été avancés. D'après certaines estimations, entre 14 et 15 millions de personnes auraient perdu la vie durant les quatre siècles

d'esclavage. Nous devons donc rendre aujourd'hui hommage à tous ceux qui ont péri dans des circonstances absolument dramatiques et injustifiables. Nous devons également rendre hommage à tous les esclaves et abolitionnistes qui, grâce à leur détermination et à leur courage, ont contribué à clore une des pages les plus douloureuses de l'histoire de l'humanité et qui ont été les véritables architectes des nouvelles sociétés américaines dont nous sommes si fiers.

Malheureusement, comme de nombreux orateurs l'ont dit avant moi, l'esclavage persiste toujours, sous de nouvelles formes, modernes, telles la traite des êtres humains et la traite des enfants, tout aussi cruelles, voire plus, que les formes passées d'esclavage. C'est donc avec beaucoup de fierté que j'annonce aujourd'hui que l'Espagne apportera une contribution supplémentaire de 30 000 euros au mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, conçu par le célèbre artiste haïtien, Rodney Leon. Cette contribution servira à faire que nous nous souvenions tous, toujours et chaque jour, que ces tristes chapitres de l'histoire ne doivent pas se répéter à l'avenir.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur de faire une déclaration au nom du Gouvernement japonais à l'occasion de la séance d'aujourd'hui, consacrée à la commémoration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Le 25 mars de chaque année, nous avons l'occasion de commémorer les victimes de l'esclavage et de nous rappeler que nous ne devons pas oublier la terrible histoire de ce fléau. Depuis 2008, le Japon se porte coauteur de la résolution annuelle intitulée « Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves ». Nous nous félicitons de l'initiative prise par les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et les États d'Afrique de présenter cette résolution importante. En novembre 2013, le Japon s'est de nouveau porté coauteur de cette résolution. Par la résolution 68/7, l'Assemblée générale approuve l'initiative prise par les États Membres d'ériger un mémorial permanent et prie le Secrétaire général d'organiser chaque année une série d'activités pour célébrer cette Journée internationale.

La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Le Japon poursuivra ses efforts visant à mettre fin à toutes les formes d'esclavage et à assurer la liberté et l'égalité de tous.

**M<sup>me</sup> Moreno Guerra** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souscrit sans réserve à la déclaration faite par le Chili au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur cette importante question.

Nous, les Cubains, sommes fiers de nos racines africaines. L'identité de la nation cubaine est le résultat du processus de transculturation qui s'est produit avec l'arrivée de nombreux groupes ethniques dans des circonstances difficiles, d'abord coloniales, puis néocoloniales. À partir de 1959, nous avons commencé une nouvelle étape d'intégration véritable qui accorde une grande valeur à toutes les composantes de la société cubaine. Nous sommes essentiellement un mélange d'Espagnols et d'Africains, sans oublier les influences asiatiques et autochtones. À Cuba, comme dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, nous pouvons voir les conséquences de la traite transatlantique des esclaves. Environ 1,3 million d'Africains sont arrivés sur les plantations coloniales de l'île dans le cadre de ce commerce cruel. Ces hommes, ces femmes et ces enfants de l'Afrique furent arrachés de force à leurs villages et à leurs familles, et vendus comme esclaves de l'autre côté de l'Atlantique.

Au cours des siècles, la culture et le caractère national cubains ont émergé de ce creuset africain. Les Cubains sont reconnaissants à leurs ancêtres africains de leur avoir transmis, entre beaucoup d'autres choses, leur sagesse, leur créativité, leur adaptabilité à des circonstances difficiles, la richesse de leurs histoires et leurs convictions religieuses, le rythme de leur musique, un tempérament énergique et, surtout, un esprit de rébellion face à l'injustice et un courage indomptable dans la lutte pour l'indépendance et la liberté. Les esclaves libérés et leurs descendants ont été, à diverses étapes, les acteurs principaux de la guerre qui a permis au peuple cubain d'exercer son autodétermination.

Comme l'a dit le Commandant en chef de la révolution cubaine, Fidel Castro, à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban en 2001, l'exploitation inhumaine à laquelle ont été soumis les peuples des trois continents, y compris l'Asie, a eu des répercussions sur le destin et la vie actuelle de plus de 450 millions de personnes des pays du tiers monde dont les taux de pauvreté, de chômage, d'analphabétisme, de maladies, de mortalité infantile, d'espérance de vie et autres malheurs impossibles à énumérer en quelques mots surprennent et horrifient. Telles sont les victimes actuelles d'une barbarie qui a

duré des siècles. Elles ont droit à des réparations pour les crimes horribles commis contre leurs ancêtres et leurs peuples.

Le monde développé est responsable de la destruction accélérée et presque impossible à arrêter de l'environnement. Il a été le grand bénéficiaire de la conquête et de la colonisation, de l'esclavage et de la traite transatlantique, de l'exploitation impitoyable et de l'extermination de centaines de millions d'enfants des peuples du Sud. Cuba appuie avec force la demande juste d'excuses sincères et des compensations conséquentes exigées par les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) comme réparations pour le génocide des populations autochtones et l'esclavage des Africains. Cuba avalise également le traitement spécial et différencié demandé par les pays en développement, notamment en Afrique, dans leurs relations économiques internationales.

Cuba appuie le projet de résolution présenté chaque année au titre de ce point de l'ordre du jour par les pays de la CARICOM et du Groupe des États d'Afrique, et s'en porte coauteur. Nous reconnaissons qu'il importe de renforcer les activités des Nations Unies et d'autres organisations internationales comme l'UNESCO sur cette question. C'est le moins que puisse faire la communauté internationale pour réparer le génocide des peuples autochtones et le crime contre l'humanité que constituait la traite transatlantique des Africains. Cuba rejette l'égoïsme opulent et l'impunité dont jouissent les responsables de ces crimes contre l'humanité associés au développement historique du capitalisme. Ce sont ces mêmes personnes qui sont aujourd'hui les principaux bénéficiaires d'une mondialisation imposée sur le modèle néolibéral du pillage, modèle financé par l'utilisation d'armes mortelles et par les nouvelles menaces et l'utilisation de la force contre le droit des peuples à l'autodétermination.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la réunion commémorative tenue à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 120 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 16 h 45.*